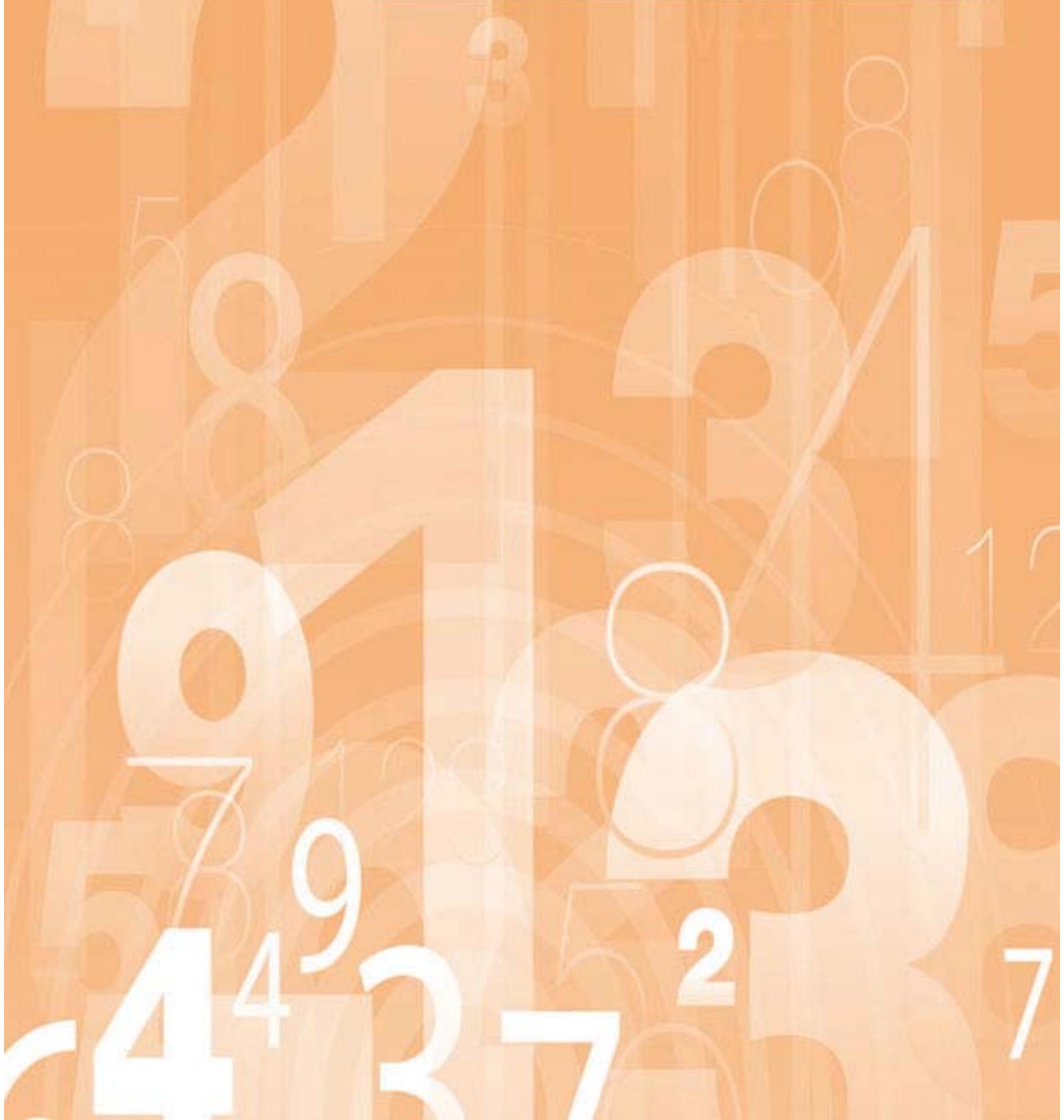


Les chiffres clés de la Justice 2011



Directeur de la publication

Benjamin Camus

Sous-directeur de la Statistique et des Études

Coordination

Odile Timbart - Thérèse Ferré

Réalisation

Dominique Baux

Maquette

Mélanie Guillot-Toudert

Diffusion

Sous-direction de la Statistique et des Études

Ministère de la Justice
et des Libertés

Les chiffres-clés de la Justice

Secrétariat général
Service support et moyens du ministère
Sous-direction de la Statistique et des Études

13, place Vendôme - 75 042 Paris Cedex 01

ISBN 978-2-11- 129357-1

© Justice 2011

Sommaire

Chiffres

Les chiffres-clés	4
Les moyens	6
Les juridictions	8
La justice civile	10
La justice pénale	14
La justice des mineurs	20
L'administration pénitentiaire	26
L'aide juridictionnelle	31
La justice administrative	32
L'indemnisation en matière de détention provisoire	34
L'indemnisation des victimes d'infractions	34
L'accès au droit	35
Les auxiliaires de la Justice	35
Liste des sigles et abréviations	37

Cartes

Découpage judiciaire de la France	8
Centres éducatifs renforcés, centres de placement immédiat et centres éducatifs fermés	23
Établissements pénitentiaires	26
Cours administratives d'appel et tribunaux administratifs	33

LES CHIFFRES-CLÉS

Budget 2011

7,14 Milliards d'euros

Effectifs budgétaires 2011 en équivalent temps plein

76 025 Agents

Implantations immobilières en 2011

6 161 196 m²

Juridictions de l'ordre judiciaire [y compris les collectivités d'outre-mer et territoriales]

- 1 Cour de cassation
- 35 Cours d'appel
- 2 Tribunaux supérieurs d'appel
- 160 Tribunaux de grande instance [dont 15 à compétence commerciale]
- 5 Tribunaux de première instance [dont 3 à compétence commerciale]
- 155 Tribunaux pour enfants
- 115 Tribunaux des affaires de sécurité sociale
- 305 Tribunaux d'instance et tribunaux de police
- 210 Conseils de prud'hommes
- 6 Tribunaux du travail
- 135 Tribunaux de commerce

Juridictions de l'ordre administratif

- 1 Conseil d'État
- 8 Cours administratives d'appel
- 42 Tribunaux administratifs

Activité des juridictions en 2010

■ Justice civile

2 673 131 Décisions en matière civile et commerciale
dont 278 965 référés

■ Justice administrative

224 787 Affaires réglées par les juridictions administratives

■ Justice pénale

1 173 242 Décisions en matière pénale
9 411 683 Amendes forfaitaires majorées
4 502 364 Affaires traitées par les parquets
1 402 671 Affaires poursuivables
*dont 1 239 632 affaires poursuivies
ou ayant donné lieu à procédure alternative ou composition pénale*

Taux de réponse pénale : 88,4 % [87,7 % en 2009]

Justice pénale [suite]

1 053 251 Condamnations et compositions pénales prononcées pour :

- 2 706 crimes
- 650 699 délits
- 46 407 contraventions de 5^e classe
- 353 439 contraventions des quatre premières classes

■ Justice des mineurs

□ Activité des parquets en 2010

- 173 000 Affaires traitées mettant en cause des mineurs
 - 143 921 Affaires poursuivables mettant en cause des mineurs
- Taux de réponse pénale : 93,9 % [92,9 % en 2009]**

□ Activité des juges des enfants en 2010

- 101 041 Mineurs en danger dont le juge des enfants a été saisi
- 76 164 Mineurs délinquants dont le juge des enfants a été saisi
- 18 826 Familles faisant l'objet d'une tutelle aux prestations sociales

□ Activité de la Protection judiciaire de la jeunesse

- 800 Établissements, services et unités du secteur public
- 1 284 Établissements, services et unités du secteur associatif habilité
- 225 902 Mesures suivies dans l'année
 - 168 937 secteur public
 - 56 965 secteur associatif à la charge de l'État – DPJJ

Administration pénitentiaire

189 Établissements pénitentiaires au 1^{er} janvier 2011

- 56 358 Places au 1^{er} janvier 2011
- 60 544 Détenus [écroués] au 1^{er} janvier 2011
- 82 725 Entrants en prison en 2010
- 81 839 Sortants de prison en 2010

173 022 Personnes prises en charge en milieu ouvert au 1^{er} janvier 2011

Aide juridictionnelle en 2010

912 191 Admissions à l'aide juridictionnelle

dont :

- 517 753 *Admissions sur contentieux civils et administratifs*
- 394 120 *Admissions sur contentieux pénaux*

Sauf mention contraire, les chiffres d'activité sont relatifs à la France métropolitaine et aux départements d'outre-mer

LES MOYENS

Le budget de la justice

Crédits inscrits en Loi de finances initiale [LFI]	Montants [Mo Euros]		Évolution [%]
	2010 ¹	2011 ²	2011/10
Crédits de paiement [Mo d'euros]	6 844,31	7 138,08	+ 4,3
<i>Dont dépenses de personnel</i>	4 215,41	4 374,75	+ 3,8
Répartition par programme			
Justice judiciaire	2 835,07	2 960,27	+ 4,4
Administration pénitentiaire	2 691,44	2 821,79	+ 4,8
Protection judiciaire de la jeunesse	774,05	757,64	- 2,1
Accès au droit et à la justice	294,86	331,34	+ 12,4
Conduite et pilotage de la politique de la justice et organismes rattachés	248,89	267,04	+ 7,3
Autorisations d'engagement [Mo d'euros]	7 388,63	8 957,16	+ 21,2
Part du budget de la Mission Justice dans le budget général de l'État – crédits de paiement – [en %]	2,43	2,49	

1. Source : Loi n°2009-1673 de décembre 2009 de finances pour 2010

2. Source : Loi n°2010-1657 de décembre 2010 de finances pour 2011

Frais de justice - Aide juridictionnelle

	Montants [Mo Euros]		Évolution [%]
	2010	2011	2011/2010
Frais de justice	440,0	460,0	+ 4,6
Frais de justice criminelle, correctionnelle et de police [Frais d'expertise, indemnités payées aux huissiers, aux jurés, aux témoins, frais postaux, ...]	298,5	318,7	+ 6,8
Frais de justice civile et commerciale [Enquêtes sociales, frais en matière de procédure de tutelle, de procédures collectives de redressement et de liquidation judiciaires des entreprises en difficulté, frais postaux, ...]	60,1	60,0	- 0,2
Autres frais de justice	81,4	81,3	- 0,1
Aide juridictionnelle [Dotation annuelle des CARPA ; rétribution des avoués, huissiers, experts, enquêteurs, ...]	321,2	nd	nd

Les effectifs réels en 2011 [en équivalent temps plein travaillé]

	Effectifs ¹		Variation
	2010	2011	
Ensemble de la Mission justice ¹	73 594	76 025	+ 2 431
Justice judiciaire	29 653	31 018	+ 1 365
Administration pénitentiaire	33 860	35 057	+ 1 197
Protection judiciaire de la jeunesse	8 618	8 501	- 117
Conduite et pilotage de la politique de la justice et organismes rattachés	1 463	1 449	- 14

1. Les catégories d'emplois retenues à l'entrée en vigueur de la LOLF sont : magistrats de l'ordre judiciaire (cat.1) ; personnels d'encadrement (cat. 2) ; B métiers du greffe, de l'insertion et de l'éducatif (cat. 3) ; B administratifs et techniques (cat. 4) ; personnels de surveillance C (cat. 5) ; C administratifs et techniques (cat. 6) non compris les personnels des juridictions administratives de la commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques.

Source : tableaux emplois exprimés en équivalent temps plein travaillé dans l'annexe Justice PLF

Les implantations immobilières en 2011

Unité : m² hors œuvre

Ensemble du ministère *	6 161 196
Administration centrale [21 sites] **	65 232
Cours et tribunaux [741 sites] après réforme de la carte judiciaire	2 475 628
Services déconcentrés de l'Administration pénitentiaire [302 sites]	3 261 800
Services déconcentrés de la Protection judiciaire de la jeunesse (420 sites) Secteur public uniquement	358 536

* locaux en propriété, location et mis à disposition

** dont 15 000 m² hors Paris pour Casier judiciaire national, centres informatiques et centres de recherche

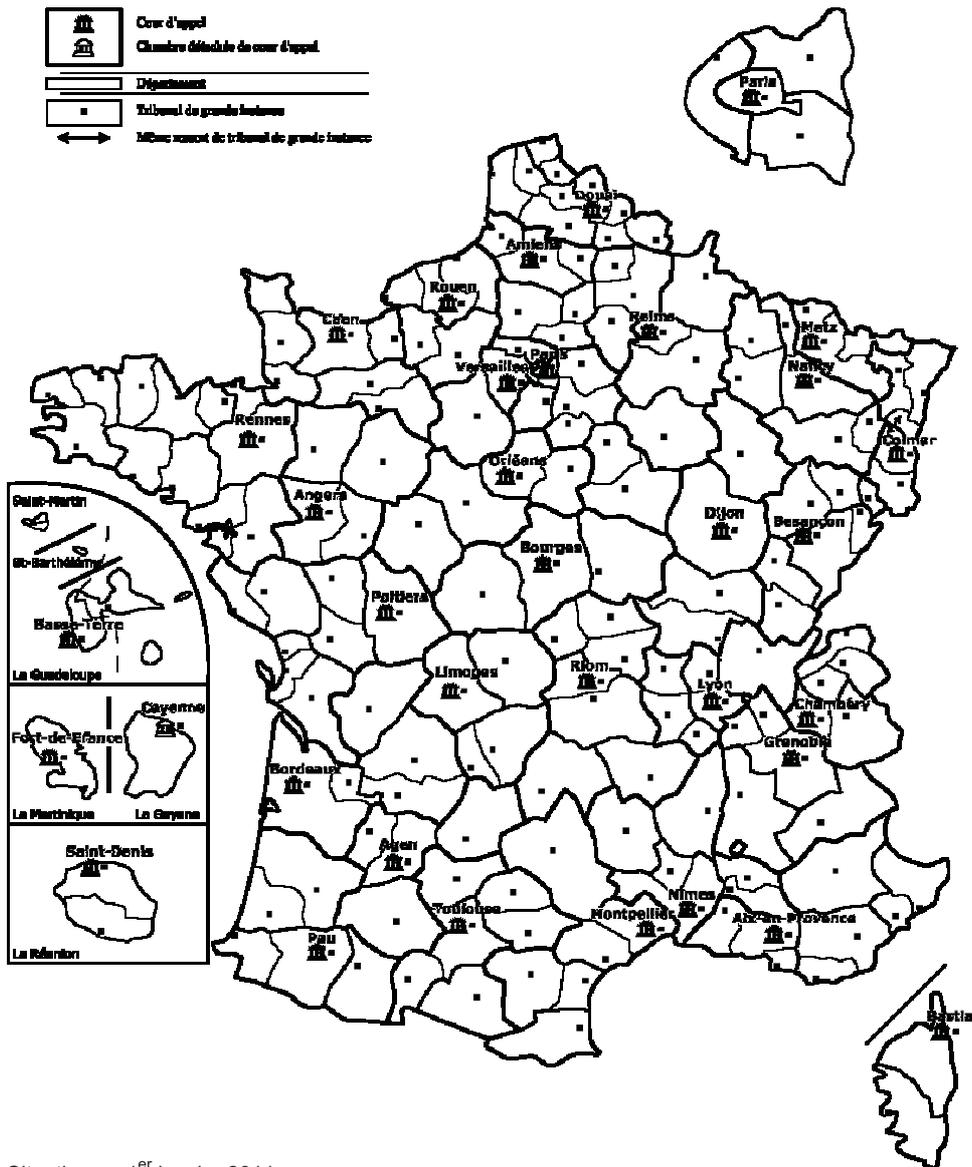
Sources : ministère de la Justice et des Libertés, bureau des affaires administratives et de la programmation

LES JURIDICTIONS

Compétences territoriales des juridictions de l'ordre judiciaire

Légende

	Cour d'appel
	Chambre d'indépendance de cour d'appel
	Département
	Tribunal de grande instance
	Niveau ressort de tribunal de grande instance



Situation au 1^{er} janvier 2011

Nombre de juridictions dans chaque cour d'appel au 1^{er} janvier 2011

Ressort de Cour d'appel 1	Cour d'appel	Trib. Sup. d'appel	TGI	Trib. de 1 ^{re} inst.	TE	J P	TI et TP	CPH	Trib. du travail	TC	TGlcc, TMC	TPlc c	TASS	TCI
France métropolitaine														
Agen	1		3		3	7	7	4		3			3	
Aix-en-Provence	1		8		8	19	19	11		12			5	1
Amiens	1		7		7	9	9	9		5			4	1
Angers	1		3		3	6	6	4		3			3	
Bastia	1		2		2	2	2	2		2			2	1
Besançon	1		5		5	9	9	7		4			5	1
Bordeaux	1		5		5	8	8	5		5			3	1
Bourges	1		3		3	5	5	3		3			3	
Caen	1		6		4	9	9	7		5			3	1
Chambéry	1		5		4	6	6	7		3			2	
Colmar	1		4		4	11	11	6		-	4		2	1
Dijon	1		4		4	8	8	4		4			3	1
Douai	1		10		10	17	17	16		7			5	1
Grenoble	1		5		5	7	7	6		4			4	
Limoges	1		3		3	4	4	4		3			3	1
Lyon	1		5		5	11	11	8		5			5	1
Metz	1		3		3	5	5	3		-	3		1	
Montpellier	1		6		6	8	8	8		6			4	1
Nancy	1		5		4	7	7	6		4			4	1
Nîmes	1		6		5	11	11	6		4			4	
Orléans	1		4		4	4	4	4		3			3	1
Paris	1		9		7	46	46	11		8			7	1
Pau	1		5		5	6	6	5		5			4	
Poitiers	1		6		5	11	11	8		5			5	1
Reims	1		4		4	5	5	5		4			3	1
Rennes	1		9		9	13	13	12		9			6	2
Riom	1		6		4	9	9	7		5			4	1
Rouen	1		4		4	6	6	6		5			3	1
Toulouse	1		5		5	9	9	6		5			4	1
Versailles	1		4		4	18	18	13		4			4	
Départements d'outre-mer														
Basse-Terre	1		2		2	3	3	2			2*		1	1
Fort-de-France	1		2		2	2	2	2			2*		2	2
St-Denis de la R.	1		2		2	4	4	2			2*		1	1
Collectivités d'outre-mer et collectivités territoriales														
Nouméa	1			2	2	2			2		1*	1		
Papeete	1			1	1	1			3		1*			
Mamoudzou		1		1	1	1			1			1		
St-P. et Miquelon		1		1	1	1		1				1		
TOTAL	35	2	160	5	155	310	305	210	6	135	15	3	115	26

1. Voir liste des sigles en page 37.

* TMC

Au 1^{er} avril 2011 la départementalisation de Mayotte induit la suppression des TSA et TPI de Mamoudzou. Sont créés à Mamoudzou, une chambre d'appel (de la CA de Saint-denis), un TGI, un TI, un tribunal mixte de commerce. Un CPH sera créé, au plus tard au 31/12/2015.

Source : Direction des Services judiciaires, département du droit de l'organisation judiciaire

LA JUSTICE CIVILE

Affaires nouvelles en 2010

Juridictions civiles et commerciales	Toutes affaires		Évolution 2010/09 %
		dont référés	
Toutes affaires nouvelles	2 780 062	278 829	+ 0,5
Cour de cassation	20 353		+ 3,8
Cours d'appel	243 967	6 126	+ 5,6
Tribunaux de grande instance [hors compétence commerciale]	952 412	118 109	+ 0,4
<i>dont ordonnance sur requête</i>	141 938		- 0,9
Tribunaux d'instance ¹	705 896	81 869	+ 2,2
<i>dont juridictions de proximité</i>	102 908		- 4,4
Juges des enfants [assistance éducative] ²	327 362		+ 0,8
Juridictions commerciales *	218 413	27 641	- 5,9
Tribunaux des affaires de sécurité sociale	94 531		- 8,9
Conseils de prud'hommes	217 128	45 084	- 5,1

1. Hors ordonnances sur requête [TI et JEX], hors procédures d'injonction de payer et de saisie sur rémunération [cf. page 13].

Non compris les contentieux électoraux, les tutelles mineurs ouvertes de plein droit et la répartition prud'homale

2. Mesures individuelles nouvelles et renouvelées [cf. page 20]

* Y compris les TGI à compétence commerciale des cours d'appel de Metz et Colmar, et les tribunaux mixtes de commerce des DOM

Nature d'affaire	Cours d'appel		Tribunaux de grande instance [hors commerce]		Tribunaux d'instance et juridictions de proximité	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Toutes affaires nouvelles	243 967		952 412		705 896	
dont affaires au fond *	214 793	100,0	692 365	100,0	624 027	100,0
Droit des personnes	6 333	2,9	45 350	6,6	212 810	34,1
Droit de la famille	36 870	17,2	411 560	59,4	1 043	0,2
Droit des affaires	10 254	4,8	14 199	2,1	8 668	1,4
Surendettement et entreprises en difficulté ¹	7 964	3,7	33 537	4,8	46 500	7,5
Droits des contrats	44 894	20,9	65 595	9,5	290 915	46,6
Droit de la responsabilité	6 702	3,1	36 205	5,2	11 788	1,9
Droit des biens	12 802	6,0	55 665	8,0	34 060	5,5
Relations du travail et protection sociale	62 492	29,1	2 492	0,4	14 500	2,3
Relations avec les personnes publiques	19 021	8,9	1 577	0,2	631	0,1
Procédures particulières	7 461	3,5	26 185	3,8	3 112	0,5

1. Associations et professions libérales devant le TGI

*Affaires au fond = affaires nouvelles hors référés, ordonnances sur requêtes et certaines procédures particulières

Source : SDSE, répertoire général civil, rapport annuel de la Cour de cassation

Affaires terminées en 2010

Juridictions civiles et commerciales	Toutes affaires		Évolution 2010/09 [%]
		dont référés	
Toutes affaires terminées¹	2 673 131	278 965	+ 0,6
Cour de cassation	19 855		- 2,7
Cours d'appel	233 577	6 262	+ 1,9
Tribunaux de grande instance [hors compétence commerciale]	930 999	118 109	- 0,4
<i>dont ordonnance sur requête</i>	141 938		- 0,9
Tribunaux d'instance ¹	660 255	81 869	+1,4
<i>dont juridictions de proximité</i>	99 291		- 5,8
Juge des enfants [assistance éducative] ²	327 362		+ 0,8
Juridictions commerciales *	204 456	27 641	- 0,9
Tribunaux des affaires de sécurité sociale	91 001		- 8,0
Conseils de prud'hommes	205 626	45 084	+ 6,9

1. Hors ordonnances sur requête [TI et JEX], hors procédures d'injonction de payer et de saisie sur rémunération [cf. page 13].

Non compris les contentieux électoraux, les tutelles mineurs ouvertes de plein droit et la départition prud'homale

2. Mesures individuelles nouvelles et renouvelées [cf. page 20]

* Y compris les TGI à compétence commerciale des cours d'appel de Metz et Colmar, et les tribunaux mixtes de commerce des DOM

Durée moyenne des affaires terminées [en mois]

	2009	2010	
		Toutes affaires	Référés
Cours d'appel	11,5	11,2	1,6
Tribunaux de grande instance	7,1	7,1	1,9
Tribunaux d'instance et juridictions de proximité ¹	5,3	5,3	3,4
Conseils de prud'hommes	9,9	11,1	2,0
Tribunaux de commerce	5,5	5,3	1,5

1. Cf. note 1 ci-dessus

Affaires en cours au 31 décembre 2010

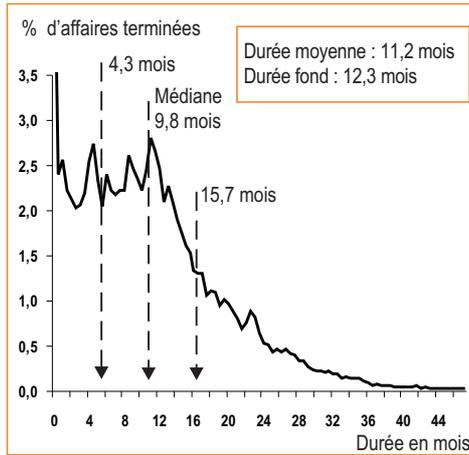
	Stock	Évolution 2010 / 09 [%]	Âge du stock [en mois]
Cours d'appel	229 849	+ 4,7	9,8
Tribunaux de grande instance	641 103	+ 3,5	13,1
Conseils de prud'hommes [hors référés]	214 336	+ 5,7	11,7

Source : SDSE, répertoire général civil, tableaux de bord civil, rapport annuel de la Cour de cassation

Durée de règlement des affaires civiles en 2010

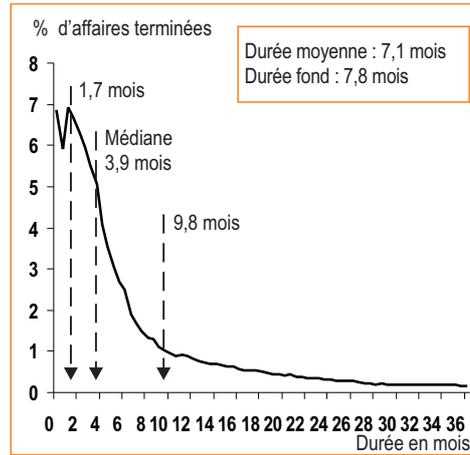
Distribution de la durée moyenne des affaires terminées, tous contentieux et tous modes de fin confondus

■ Cours d'appel



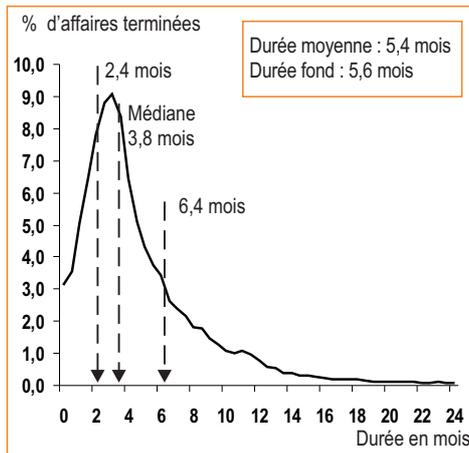
Lecture : 25 % des affaires terminées au bout de 4,3 mois
 50 % des affaires terminées au bout de 9,8 mois
 75 % des affaires terminées au bout de 15,7 mois

■ Tribunaux de grande instance



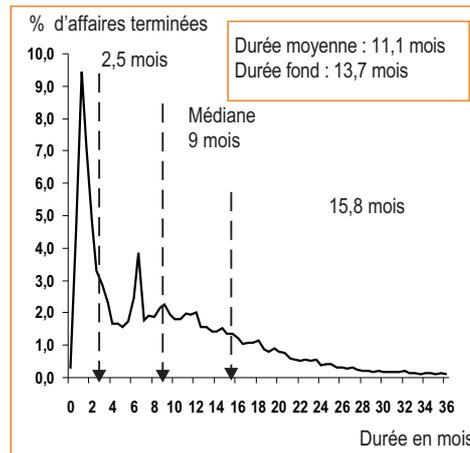
Lecture : 25 % des affaires terminées au bout de 1,7 mois
 50 % des affaires terminées au bout de 3,9 mois
 75 % des affaires terminées au bout de 9,8 mois

■ Tribunaux d'instance (hors tutelle)



Lecture : 25 % des affaires terminées au bout de 2,4 mois
 50 % des affaires terminées au bout de 3,8 mois
 75 % des affaires terminées au bout de 6,4 mois

■ Conseils de prud'hommes



Lecture : 25 % des affaires terminées au bout de 2,5 mois
 50 % des affaires terminées au bout de 9 mois
 75 % des affaires terminées au bout de 15,8 mois

Source : SDSE, Répertoire général civil

Taux d'appel sur les jugements au fond prononcés en 2009

Tribunaux de grande instance	12,5 %
Tribunaux d'instance	5,3 %
Conseils de prud'hommes en 1 ^{er} ressort	58,0 %
Tribunaux de commerce 1 ^{er} ressort	14,4 %

Quelques indicateurs pour 2010

383 995	Saisines du juge aux affaires familiales <i>dont</i>
55 841	<i>Demandes postérieures au divorce [autorité parentale, contribution à l'entretien, droit de visite, ...]</i>
148 254	<i>Demandes relatives aux enfants nés hors mariage [autorité parentale, obligations alimentaires, droit de visite, ...]</i>
133 909	Divorces prononcés <i>dont</i>
72 348	<i>Par consentement mutuel</i>
205 596	Pactes civils de solidarité enregistrés [Pacs]
34 652	Dissolutions de Pacs
186 621	Saisines relatives aux baux d'habitation et professionnels [y compris 72 080 procédures de référé]
146 961	Demandes pour paiement des loyers et / ou résiliation - expulsion
227 396	Saisines du juge de l'exécution [TGI et TI] : saisies mobilières et immobilières, mesures conservatoires, astreintes, délais de grâce, surendettement
688 025	Injonctions de payer [TI et et juridiction de proximité]

23 933 Déclarations d'acquisition anticipée de la nationalité française à raison de la naissance et de la résidence en France

83 372 Certificats de nationalité française délivrés
dont

2 456 *À raison de la naissance et de la résidence*

Source : SDSE, répertoire général civil

LA JUSTICE PÉNALE

Activité des parquets en 2010

	2010	%	Évolution 2010/09 [%]
Procès-verbaux reçus	4 966 994	100,0	- 1,3
dont auteur inconnu	2 870 645	57,8	+ 1,3
Affaires traitées	4 502 364		- 3,5
Classement d'affaires non poursuivables	3 099 692	100,0	- 2,5
Infractions mal caractérisées, charges insuffisantes	481 832	15,5	- 3,0
Défaut d'élucidation	2 617 860	84,5	- 2,5
Orientation des affaires poursuivables	1 402 671	100,0	- 5,7
Poursuites	639 317	45,6 a	- 5,1
devant le tribunal correctionnel	514 699		- 4,8
dont : selon une procédure de CRPC	78 299		+ 1,0
selon une procédure d'ordonnance pénale	136 291		- 5,8
devant le juge d'instruction	19 640		- 6,0
devant le juge des enfants	53 969		- 4,1
devant le tribunal de police	51 009		- 8,7
Compositions pénales	72 785	5,2 b	- 0,8
Procédures alternatives aux poursuites	527 530	37,6 c	- 5,5
Classements sans suite ¹	163 039	11,6 d	- 10,7
Taux de réponse pénale [a+b+c]	88,4 %		[87,7 % en 2009]

Orientations données par les parquets aux affaires poursuivables

	2009	Évolution 2010/2009	2010	
	1 487 675	- 5,7 %	1 402 671	
Réponse pénale 87,7 %	Poursuites	- 5,1 %	639 317 45,3 %	Réponse pénale 88,4 %
	Procédures alternatives	- 5,5 %	527 530 37,5 %	
		- 0,8 %	72 785 [4,9%]	
	Classements pour inopportunité	- 10,7 %	163 039 12,3 %	
			72 785 [5,2%]	Compositions pénales
			163 039 11,6 %	Classements pour inopportunité

1. Motifs : recherches infructueuses, désistement ou carence du plaignant, état mental déficient, responsabilité de la victime, victime désintéressée d'office, régularisation d'office, préjudice ou trouble peu important.

Source : SDSE, exploitation statistique des cadres du parquet

Décisions rendues en 2010

		Évolution 2010/09 [%]
Par les juridictions pénales [hors amendes forfaitaires majorées]	1 173 242	- 1,7
Cour de cassation	8 062	- 1,3
Cours d'appel	103 684	- 0,7
Chambre des appels correctionnels	51 952	+ 0,7
<i>dont arrêts sur intérêts civils</i>	4 448	+ 2,7
Chambres de l'application des peines	16 673	- 0,5
Chambre de l'instruction	35 059	- 2,9
Cours d'assises	2 502	- 5,9
<i>dont cours d'assises d'appel</i>	467	- 4,1
Tribunaux correctionnels	577 970	- 1,7
Jugements sur l'action publique	530 544	- 2,4
<i>Jugements portant condamnation ou relaxe</i>	332 189	- 2,8
Citation directe ou comparution volontaire	64 227	- 16,1
Convocation par procès-verbal du Procureur de la République	19 713	+ 1,9
Convocation par procès-verbal de l'officier de police judiciaire	192 109	+ 2,4
Comparution immédiate	43 327	+ 1,8
Renvoi du juge d'instruction	12 734	- 18,7
Renvoi de la chambre de l'instruction	79	- 18,6
<i>Ordonnances pénales</i>	136 812	- 1,6
<i>Ordonnances d'homologation de CRPC</i>	61 543	- 1,9
Jugements sur intérêts civils	47 426	+ 7,7
Tribunaux de police	66 523	- 3,1
Juridictions de proximité	343 667	- 1,1
Juges et tribunaux pour enfants	70 814	- 4,3
Amendes forfaitaires majorées	9 411 683	+ 6,6

Affaires en cours au 31 décembre 2010

		Évolution 2010/09 [%]
Cours d'appel – chambres des appels correctionnels	30 207	- 6,1
Cours d'appel – chambres de l'application des peines	2 381	+ 7,5
Cours d'appel – chambres de l'instruction	5 391	+ 12,5
Cours d'assises d'appel	373	- 14,8
Cours d'assises 1 ^{er} ressort	1 546	- 4,7
Tribunaux correctionnels	nd	nd

Source : SDSE, cadres du parquet, tableaux de bord des tribunaux pour enfants, rapport annuel de la Cour de cassation

Activité des juges d'instruction en 2010

	2010	Évolution 2010/09 [%]
■ Affaires nouvelles	18 819	- 11,7
Crimes	6 368	- 7,6
Délits	12 423	- 13,6
Contraventions	4	ns
Recherche des causes de la mort et de la disparition suspecte	24	ns
Nombre de personnes mises en examen	36 543	- 13,6
Nombre de témoins assistés	3 085	- 27,8
Sans mise en examen	2 422	- 26,7
Suivi d'une mise en examen	663	- 31,6
■ Affaires terminées dans l'année	21 208	- 15,1
Personnes mises en examen dans ces affaires	36 349	- 9,5
selon le mode de clôture		
Renvoi devant la cour d'assises	2 328	- 1,2
Renvoi devant le tribunal correctionnel	27 160	- 9,6
Renvoi devant le juge ou le tribunal pour enfants	2 962	- 9,1
Non-lieu	2 734	- 4,8
<i>dont irresponsabilité pénale [art. 122]</i>	140	+ 41,4
Jonction, dessaisissement, incompétence, extinction de l'action publique, autres	1 165	- 28,7
Durée moyenne de l'instruction [en mois]		Rappel 2009
Toutes affaires	24,3	23,3
Crimes	23,2	22,6
Délits	24,8	23,5
		Évolution 2010/09 [%]
■ Affaires en cours au 31 décembre	50 603	+ 2,6
Crimes	13 731	- 4,6
Délits	36 547	+ 5,9
Recherche des causes de la mort et de la disparition suspecte	325	- 21,5

Mesures de sûreté prises par le juge d'instruction ou le JLD

	2010	Évolution 2010/09 [%]
Contrôles judiciaires	23 250	- 13,7
dont à l'occasion d'une mise en liberté	5 794	- 13,4
avec cautionnement	1 755	- 12,7
avec placement sous surveillance électronique	422	- 31,7
avec placement en centre éducatif fermé	90	- 21,1
Détentions provisoires	16 625	- 2,5
dont après débat contradictoire différé	488	- 34,5
Maintien en liberté après débat contradictoire	2 038	- 2,2
dont après débat contradictoire différé	486	- 0,8

Source : SDSE, répertoire de l'instruction, exploitation statistique des cadres du parquet

Condamnations en 2010

■ Crimes, délits, contraventions de 5^e classe

Unité : condamnation et composition pénale

	Tous condamnés	Évolution 10/09 [%]	Majeurs	Mineurs
Crimes	2 706	- 1,8	2 204	502
Délits	650 699	- 0,4	598 728	51 971
Contraventions de 5 ^e classe	46 407	+ 0,7	45 352	1 055
Toutes infractions	699 812	- 0,3	646 284	53 528

■ Nature de l'infraction et type de juridiction

Unité : condamnation et composition pénale

Nature de l'infraction principale	Toutes juridictions	dont		
		Cour d'assises majeurs et mineurs	Tribunal correctionnel	Juge des enfants Tribunal pour enfants
Toutes natures d'infractions	699 812	2 618	576 555	52 849
Compositions pénales	71 760		70 613	973
Condamnations	628 052	2 618	505 942	51 876
Atteintes aux personnes	108 856	1 994	78 398	12 658
dont : homicides volontaires	437	430	0	6
viols	1 356	1 088	0	247
coups et violences volontaires	70 928	407	48 641	9 723
homicides et blessures involontaires	9 491	2	8 368	151
<i>dont : par conducteur</i>	8 222	0	7 561	105
Atteintes aux biens	135 278	447	94 494	29 412
dont : vols, recels, destructions et dégradations	118 850	443	80 992	27 919
Matière économique et financière	16 224	0	12 733	153
dont : chèques	2 622	0	2 392	86
travail illégal	4 598	0	4 190	0
Circulation routière et transports	268 758	0	237 425	2 492
dont : conduite en état alcoolique	122 546	0	120 718	205
défaut d'assurance	31 238	0	30 729	239
conduite sans permis ou malgré suspension	58 748	0	55 958	1 263
grand excès de vitesse	13 992	0	89	0
Autres infractions	98 936	177	82 892	7 161
dont : stupéfiants *	50 100	5	44 402	3 453
outrage et rébellion à agents de la force publique	16 139	0	12 969	2 141
séjour irrégulier des étrangers	3 700	2	3 363	80

* blanchiment, trafic, détention, transport, cession et usage

Source : SDSE, exploitation statistique du casier judiciaire national [données provisoires]

■ Peines prononcées dans les condamnations en 2010

Nature de la peine principale	Nombre	Quantum moyen ferme
Toutes peines	628 052	
Réclusion criminelle	1 147	14,5 ans *
<i>dont : à perpétuité</i>	16	
Peine d'emprisonnement	305 488	
<i>dont : avec partie ferme</i>	123 380	8,0 mois
Peine d'amende	224 224	618
Peine alternative	62 721	
<i>dont : suspension de permis de conduire</i>	12 725	
<i>jour amende</i>	24 246	
<i>travail d'intérêt général</i>	16 851	
Mesure et sanction éducative	27 245	
Dispense de peine	7 227	

* hors réclusion criminelle à perpétuité

Durée de détention provisoire [en mois]

■ Condamnations après détention provisoire	30 594	
dont : crimes	1 934	25,3
délits	28 647	3,9
dans le cadre d'une instruction	16 523	6,5
dans le cadre d'une comparution immédiate	12 124	0,4

■ Durées de procédure [en mois]	1 ^{re} instance *	Appels *
Crimes	34,5	17,6
Délits	11,6	16,2
Contraventions de 5 ^e classe	10,2	13,2

* En première instance, pour les délits, délai entre l'infraction et la condamnation ; pour les crimes, durée de l'instruction plus délai de l'audience. En appel, délai entre la première décision et l'appel

■ Condamnés	Nombre	%
Ensemble	628 052	100,0
Âge		
Moins de 18 ans	52 522	8,4
De 18 à moins de 25 ans	190 928	30,4
De 25 à moins de 40 ans	229 250	36,5
De 40 à moins de 60 ans	138 641	22,1
60 ans et plus	16 711	2,7
Sexe		
Hommes	568 943	90,6
Femmes	59 109	9,4
Nationalité		
Française	516 396	82,2
Étrangère	79 829	12,7
Non déclarée	31 827	5,1

Source : SDSE, exploitation statistique du casier judiciaire national (données provisoires)

Récidive et réitération parmi les condamnés d'une année donnée

Le taux de condamnés en récidive légale mesure la part des condamnés de 2009 en état de récidive [art. 132-10 et 132-8 du Code pénal]

Le taux de réitérants mesure la part des condamnés de 2009 qui avaient déjà été condamnés dans un délai maximum de cinq ans pour un délit sanctionné avant l'infraction visée par la condamnation de 2009 [art. 132-16-7 al. 1 du Code pénal].

Récidive légale et réitération parmi les condamnés de 2009

Nature de l'infraction sanctionnée	Taux de récidive légale* (%)	Taux de réitérants (%)
Tous types de crimes	4,5	
Homicides volontaires	3,7	
Crimes sexuels	3,3	
Vols criminels	10,5	
Tous types de délits	10,2	27,9
dont :		
Vols, recels	15,1	30,2
Destructions, dégradations	3,1	33,5
Conduite en état alcoolique	15,5	16,4
Violences volontaires	9,2	30,1
Délits sexuels	4,5	13,4
Outrages et rébellion	4,2	47,7
Stupéfiants	9,0	36,2
Police des étrangers	6,4	17,1

* Taux calculé sur les infractions principales uniquement et incluant les récidives de tentatives

Source : ministère de la Justice et des Libertés, SDSE : exploitation statistique du casier judiciaire national

LA JUSTICE DES MINEURS

Mineurs en danger en 2010

Activité des juges des enfants	2010	Évolution 2010 / 09 [%]
Mineurs en danger dont le juge des enfants a été saisi	101 041	+ 4,3
Âgés de 0 à 6 ans	30 664	+ 4,9
7 à 12 ans	32 182	+ 4,7
13 à 15 ans	23 492	+ 4,8
16 à 17 ans	14 330	+ 1,6
Non déterminé	373	- 3,9
Mineurs suivis par le juge des enfants au 31 décembre *	214 898	+ 0,6
Mesures individuelles prononcées	327 362	+ 0,8
Mesures d'investigation [nouvelles et renouvelées]	55 835	+ 1,0
Mesures d'AEMO [nouvelles et renouvelées]	139 912	+ 0,2
Mesures de placement [nouvelles et renouvelées]	131 615	+ 1,4
Tutelles aux prestations sociales		
Familles faisant l'objet d'une TPS [nouvelle ou renouvelée]	16 826	- 6,6
Mineurs appartenant à ces familles	49 329	- 6,2

* Hors TPS

Source : SDSE, tableaux de bord des tribunaux pour enfants

Mineurs délinquants en 2010

Activité des parquets concernant les mineurs

		%	Évolution 2010/09 [en %]
Affaires traitées	173 000		- 5,2
Classement d'affaires non poursuivables	29 079	100,0	- 8,8
Infractions mal caractérisées, motifs juridiques	24 202	83,2	- 9,5
Mineurs hors de cause	4 877	16,8	- 9,3
Orientation des affaires poursuivables	143 921	100,0	- 4,5
Poursuites	56 707	39,4 a	- 2,2
devant le juge des enfants	53 285		- 2,0
devant le juge d'instruction	1 736		- 8,2
procédures de jugement à délai rapproché	1 686		+ 0,2
Procédures alternatives aux poursuites	77 140	53,6 b	- 4,6
dont <i>rappel à la loi</i>	51 838		- 4,6
Compositions pénales réussies	1 284	0,9 c	+ 22,5
Classements sans suite ¹	8 790	6,1 d	- 18,3
Taux de réponse pénale [a+b+c]	93,9 %		[92,9% en 2009]

Orientations données par les parquets aux affaires poursuivables mettant en cause des mineurs

	2009	Évolution 2010/2009	2010	
Affaires poursuivables mettant en cause des mineurs	150 660	- 4,5%	143 921	
Réponse pénale 92,9 %	Poursuites	- 2,2%	56 707	Réponse pénale 93,9 %
		38,5 %	39,4 %	
	Procédures alternatives aux poursuites	- 4,6 %	77 140	
		53,7 %	53,6 %	
1048 Comp. pén.	0,7 %		0,9%	1284 Compositions pénales
Classements pour inopportunité des poursuites ¹	10 754 7,1 %	- 18,3 %	8 790 6,1 %	Classements pour inopportunité

1. Motifs : recherches infructueuses, désistement ou carence du plaignant, état mental déficient, responsabilité de la victime, victime désintéressée d'office, régularisation d'office, préjudice ou trouble peu important.

Source : SDSE, exploitation statistique des cadres du parquet

Activité des juges d'instruction chargés des mineurs

	2010	Évolution 2010/09 [%]
Renvoi de mineurs devant la cour d'assises	220	+ 32,5
Renvoi devant le juge ou le tribunal pour enfants	2 962	- 9,1
Mineurs placés en détention provisoire	805	- 2,3
Mineurs placés sous contrôle judiciaire	2 275	- 0,1

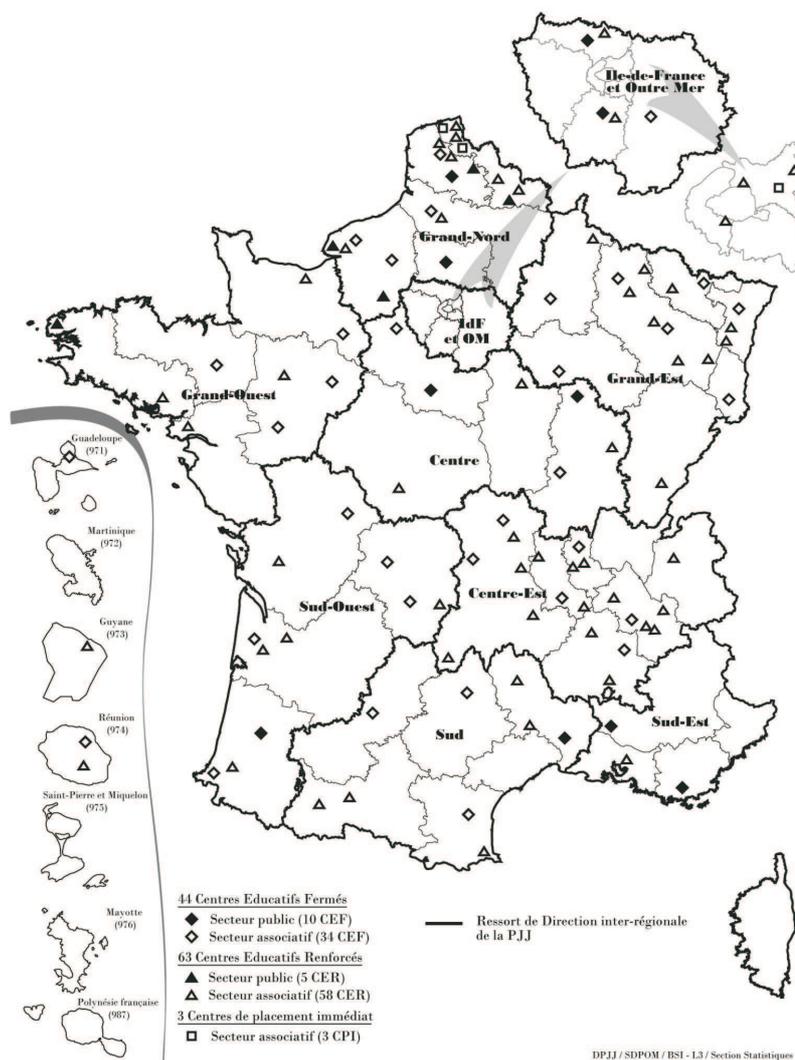
Source : SDSE, répertoire de l'instruction

Mineurs délinquants : activité des juges des enfants et des tribunaux pour enfants

	2010	Évolution 2010/09 [%]
Mineurs délinquants dont le juge des enfants a été saisi	76 164	- 2,0
Âgés de moins de 13 ans	2 968	- 0,4
13 à 14 ans	15 592	- 2,1
15 à 16 ans	36 058	- 2,5
17 ans	20 720	- 3,9
Non déterminé	826	ns
Mesures présentencielles prononcées	37 156	+ 3,1
Enquête sociale, IOE, expertise	7 560	- 7,6
Placement, liberté surveillée, réparation	22 883	+ 3,1
Contrôle judiciaire	5 694	+ 17,9
Détention provisoire	1 019	+ 20,3
Mineurs jugés	70 814	- 4,3
Mineurs jugés en audience de Cabinet	37 660	- 5,7
Mineurs jugés en audience de TE	33 154	- 2,5
<i>dont mineurs jugés pour crimes</i>	360	- 2,0
Mesures rejetant la poursuite	7 634	- 14,3
Mesures et sanctions définitives prises	67 334	- 5,0
Admonestation, remise à parents, dispense de mesure ou de peine	27 424	- 7,5
Liberté surveillée, protection judiciaire, placement, réparation	11 524	- 4,2
Sanction éducative	1 922	- 2,1
TIG, sursis TIG, stage de citoyenneté	4 641	- 1,7
Amende ferme ou avec sursis	3 716	- 19,9
Emprisonnement avec sursis simple	8 513	+ 0,0
Emprisonnement avec sursis et mise à l'épreuve	4 437	+ 2,2
Emprisonnement ferme	5 157	+ 1,8

Source : SDSE, tableaux de bord des tribunaux pour enfants

**Hébergement collectif spécialisé de mineurs
sous protection judiciaire. Septembre 2011**



Établissements et services de la DPJJ [données au 01/01/2011]

■ Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse

- 11 pôles territoriaux de formation
- 9 directions interrégionales
- 59 directions départementales

■ Établissements, services et unités du secteur public

- 270 établissements et services
 - 10 centres éducatifs fermés [CEF]
 - 65 établissements de placement éducatif [EPE]
 - 23 établissements de placement éducatif et d'insertion [EPEI]
 - 104 services territoriaux éducatifs de milieu ouvert [STEMO]
 - 42 services territoriaux éducatifs de milieu ouvert et d'insertion [STEMOI]
 - 5 services éducatifs auprès du tribunal [SEAT]
 - 15 services territoriaux éducatifs et d'insertion [STEI]
 - 6 services éducatifs au sein d'établissements pénitentiaires pour mineurs [SEEPM]

530 unités éducatives

- 10 centres éducatifs fermés [CEF]
- 5 centres éducatifs renforcés [UECER]
- 20 unités éducatives d'hébergement diversifié [UEHD]
- 91 unités éducatives d'hébergement collectif [UEHC]
- 275 unités éducatives de milieu ouvert [UEMO]
- 12 unités éducatives auprès du tribunal [UEAT]
- 106 unités éducatives d'activités de jour [UEAJ]
- 5 unités rattachées aux services éducatifs auprès des tribunaux [UESEAT]
- 6 services éducatifs au sein d'établissements pénitentiaires pour mineurs [UESEPM]

■ Établissements, services et unités habilités relevant du secteur associatif

- 1 284 établissements et services habilités gérés par 573 associations
 - Soit 33 centres éducatifs fermés [CEF]
 - 49 centres éducatifs renforcés [CER]
 - 3 centres de placement immédiat [CPI]
 - 788 établissements de placement comprenant
 - 709 unités assurant l'hébergement collectif
 - 138 unités assurant l'hébergement et l'insertion
 - 286 unités assurant l'hébergement individualisé
 - 89 unités assurant l'hébergement en placement familial
 - 118 unités assurant l'hébergement en lieux de vie et d'accueil
 - 183 services d'action éducative en milieu ouvert (SAEMO)
 - 97 services d'investigation et d'orientation éducative (SIOE)
 - 85 services d'enquête sociale (SES)
 - 46 services de réparation pénale (SRP)

■ Les **Centres Éducatifs Renforcés** sont gérés par le secteur associatif, les UECER sont des unités éducatives rattachées aux établissements de placement éducatif du SP. Ils ont pour mission d'accueillir les mineurs afin de les éloigner de leur environnement, de créer une "rupture" afin de préparer les conditions de leur insertion sociale et professionnelle. Ils s'appuient sur des programmes d'activité intensifs durant lesquels les jeunes bénéficient d'un encadrement éducatif permanent.

■ Les **Centres de Placement Immédiat** relèvent du secteur associatif. Ils sont habilités à prendre en charge des mineurs de 13 à 18 ans ayant commis des actes de délinquance, pour lesquels un accueil sans délai ni préparation est prescrit par les magistrats.

■ Les **Centres Éducatifs Fermés** relèvent soit du secteur associatif, soit du secteur public. Il s'agit d'un dispositif éducatif alternatif à l'incarcération qui s'appuie sur la contrainte posée par la décision judiciaire. Les mineurs qui ont commis des actes de délinquance âgés de 13 à 18 ans y sont placés en application : d'un contrôle judiciaire, d'un sursis avec mise à l'épreuve, d'un placement à l'extérieur, ou à la suite d'une libération conditionnelle.

Activité de protection judiciaire de la jeunesse

■ Mesures suivies dans l'année	à la charge de l'État-DPJJ et confiée au				à la charge des départements et confiée à l'ASE ou au secteur associatif	
	Secteur public		Secteur associatif		2009 ¹	2010 ¹
	2009	2010	2009	2010		
Investigation	62 661	64 042	36 824	35 755		
au titre de l'enfance délinquante	47 040	49 170	1 116	786		
de l'enfance en danger	15 609	14 867	35 690	34 948		
de la protection des jeunes majeurs	12	5	18	21		
Placement	6 249	5 719	7 085	6 265	108 509	109 616
au titre de l'enfance délinquante	5 188	5 323	5 755	5 834		
de l'enfance en danger	714	287			108 509	109 616
de la protection des jeunes majeurs	347	109	1 330	431		
Milieu ouvert	100 617	99 176	16 189	14 945	102 330	105 170
au titre de l'enfance délinquante ²	91 004	95 192	14 162	13 690		
de l'enfance en danger	8 602	3 572			102 330	105 170
de la protection des jeunes majeurs	1 011	412	2 027	1 255		
Total	169 527	168 937	60 098	56 965	210 839	214 786
au titre de l'enfance délinquante	143 232	149 685	21 033	20 310		
de l'enfance en danger	24 925	18 726	35 690	34 948	210 839	214 786
de la protection des jeunes majeurs	1 370	526	3 375	1 707		

■ Jeunes suivis dans l'année toutes mesures et tous fondements juridiques confondus

0 à 6 ans	3 455	3 596	12 582	12 287	63 820	64 646
7 à 12 ans	5 961	5 833	14 211	13 846	66 884	68 454
13 à 15 ans	20 566	20 414	12 731	12 152	48 804	49 476
16 à 17 ans	37 746	36 881	12 916	12 269	30 687	31 288
18 ans et plus	29 815	30 343	8 056	6 704	0	0
Non renseigné			1	5	844	922
Garçons	80 316	80 903	38 784	36 527	121 700	124 512
Filles	17 227	16 164	21 713	20 736	89 139	90 274
Ensemble²	97 543	97 067	60 497	57 263	210 839	214 786

1. Les mesures de 2010 et les jeunes 2010 pris en charge en article 375 du Code civil par les associations et les services d'aide sociale à l'enfance ont été estimées.

2. Le secteur associatif assure uniquement des réparations, le secteur public exécutant toutes les catégories de mesures éducatives de milieu ouvert pénal.

Source : DPJJ

L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE



Le milieu fermé

■ 189 établissements pénitentiaires, 56 358 places [au 01-01-2011]

101 maisons d'arrêt [MA] et 39 quartiers MA situés dans des centres pénitentiaires, recevant les prévenus (détenus en attente de jugement) et les condamnés dont le reliquat de peine est inférieur ou égal à un an lors de leur condamnation définitive.

82 établissements pour peines

25 centres de détention [CD] et 37 quartiers [QCD] accueillant des condamnés d'un an et plus considérés comme présentant les perspectives de réinsertion les meilleures. À ce titre, les CD ont un régime de détention principalement orienté vers la resocialisation des détenus.

40 centres pénitentiaires [CP], établissements mixtes qui comprennent au moins deux quartiers à régime de détention différent [maison d'arrêt, centre de détention et/ou maison centrale].

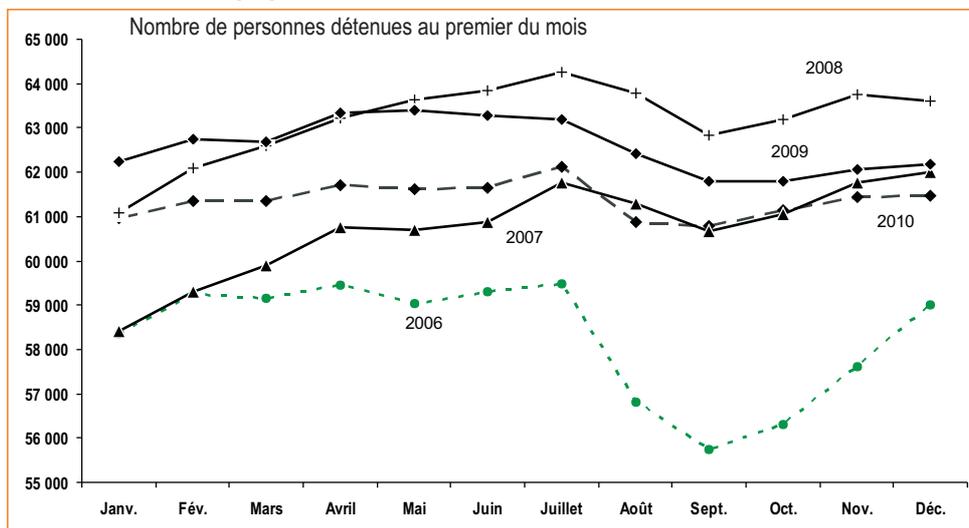
6 maisons centrales [MC] et 5 quartiers [QMC] recevant les condamnés les plus difficiles. Leur régime de détention est essentiellement axé sur la sécurité.

11 centres de semi-liberté autonomes [CSL], recevant les condamnés admis au régime de la semi-liberté, ou du placement à l'extérieur sans surveillance et 4 centres pour peines aménagées [QCPA]

6 Établissements pénitentiaires pour mineurs [EPM]

1 établissement public de santé national à Fresnes [relevant du ministère de la Santé]

■ Évolution de la population carcérale



Source : DAP, statistique mensuelle de la population incarcérée

■ **Population pénitentiaire au 01-01-2011**

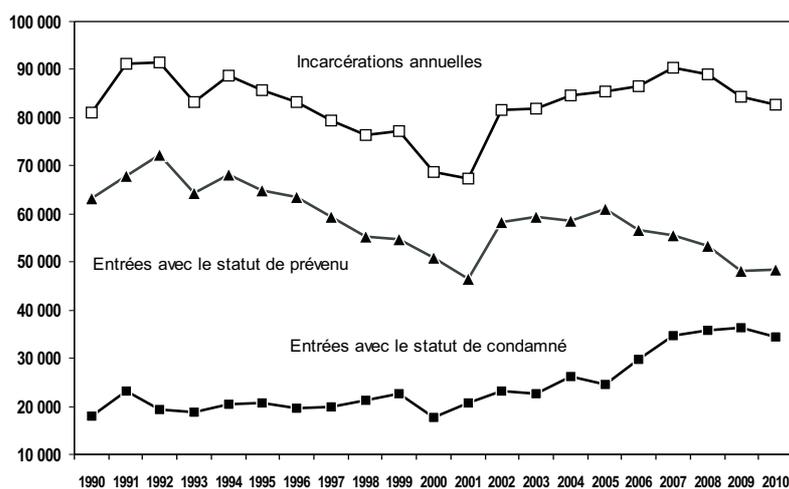
		Évolution sur 12 mois [%]
Personnes écrouées	66 975	+ 1,3
<i>personnes détenues</i>	<i>60 544</i>	<i>- 0,7</i>
Condamnés	51 273	+ 1,1
Prévenus	15 702	+ 2,0
Hommes	64 712	+ 1,4
Femmes	2 263	- 0,5
Moins de 18 ans	692	+ 3,0
18 ans à moins de 25	16 669	+ 2,1
25 ans à moins de 30	13 558	+ 1,2
30 ans à moins 40	17 550	+ 2,4
40 ans et plus	18 506	+ 0,0
Français	55 032	+ 1,5
Étrangers	11 943	+ 1,2

■ **Peines en cours d'exécution par les 51 273 détenus condamnés au 01-01-2011**

Moins d'un an	34,2 %
1 à 3 ans	28,8 %
3 à 5 ans	11,1 %
5 ans et plus	25,9 %
<i>Peine correctionnelle</i>	10,4 %
<i>Réclusion criminelle à temps</i>	14,5 %
<i>Réclusion criminelle à perpétuité</i>	1,0 %

■ Entrées en prison en 2010	82 725	100,0	
Condamnés	35 320	42,7	
Prévenus	47 405	57,3	100,0
<i>dans le cadre de la comparution immédiate</i>	<i>21 310</i>	<i>45,0</i>	
<i>dans le cadre d'une autre procédure</i>	<i>26 095</i>	<i>55,0</i>	

■ **Flux annuel d'entrées en détention de 1990 à 2011**



Source : DAP, statistique trimestrielle de la population incarcérée

■ 81 839 libérations en 2010

dont 8 167 libérations conditionnelles

■ Durée moyenne de détention en mois *	2009	2010
Toutes détentions	9,4	9,7
Détentions provisoires	4,0	3,9

* Rapport de la population moyenne de détenus sur les entrées de détenus

Source : DAP, Les chiffres clés de l'Administration pénitentiaire

Mesures d'individualisation des peines

■ Mesures d'individualisation des peines décidées par les JAP	2010	Évolution 2010/09 [%]
Permission de sortir	62 266	+ 2,9
Placement à l'extérieur	2 651	- 8,3
Placement en semi-liberté	5 331	- 4,4
Libération conditionnelle *	8 167	+ 3,8
Placement sous bracelet électronique	16 797	+ 20,0

* Décisions prises par les JAP et les juridictions régionales de la libération conditionnelle

Le milieu ouvert

Les condamnés exécutant leur peine en **milieu ouvert** sont soumis à diverses obligations, sous le contrôle du juge de l'application des peines, qui est assisté d'un service pénitentiaire d'insertion et de probation.

On distingue principalement :

- les condamnés à une peine d'emprisonnement assortie d'un **sursis avec mise à l'épreuve** ;
- les condamnés à un **travail d'intérêt général**, qui accomplissent, au profit d'une collectivité publique, d'un établissement public ou d'une association, un travail non rémunéré d'une durée de 40 à 210 heures ;
- les **libérés conditionnels**, qui en raison de gages sérieux de réadaptation sociale, sont mis en liberté par anticipation, sous condition de se soumettre au contrôle du juge de l'application des peines et de respecter diverses obligations pendant un délai au moins égal au reliquat de la peine.

■ 103 Services pénitentiaires d'insertion et de probation [SPIP]

■ 173 022 personnes prises en charge en milieu ouvert au 1^{er} janvier 2011

■ Mesures en cours au 1 ^{er} janvier 2011		Évolution [en %]
Toutes mesures suivies par les SPIP	193 112	+ 3,5
Sursis avec mise à l'épreuve	143 670	+ 1,8
Travail d'intérêt général	30 746	+ 11,8
Autres mesures [contrôle judiciaire, interdiction de séjour, ...]	11 349	+ 3,9
Libération conditionnelle	7 347	+ 4,6

Sources : DAP, statistiques des services pénitentiaires d'insertion et de probation

■ Durée moyenne des mesures [en mois]	2010
Toutes mesures terminées	17,3
dont : sursis avec mise à l'épreuve	21,0
travail d'intérêt général	11,7
contrôle judiciaire	nd
libération conditionnelle	11,9

L'AIDE JURIDICTIONNELLE

Admissions à l'aide juridictionnelle en 2010

	2010	Évolution 2010/09 %
Nombre total d'admissions	912 191	+ 1,2
<i>dont procédures avec commission d'office</i>	306 733	+ 0,0
Admission à l'aide totale	811 024	+ 1,0
Admission à l'aide partielle	101 167	+ 2,2
Admissions sur contentieux civils et administratifs	517 753	+ 3,0
Cours d'appel	38 870	- 0,8
Tribunaux de grande instance – hors JEX	257 509	+ 3,3
<i>dont JAF – divorce</i>	112 461	+ 2,8
<i>JAF – hors divorce</i>	105 415	+ 5,7
Juges des enfants – assistance éducative	40 531	+ 7,3
Tribunaux d'instance – hors JEX	49 185	+ 3,7
Juges de l'exécution – TGI et TI	10 355	+ 1,0
Conseils de prud'hommes	28 085	- 1,6
Autres [tribunaux de commerce, TASS, ...]	20 932	+ 1,1
Juridictions administratives	34 586	+ 15,5
Conditions de séjour des étrangers	37 700	- 4,6
Admissions sur contentieux pénaux	394 120	- 1,1
Cours d'appel	11 674	- 2,8
Procédures criminelles	16 280	- 2,1
Cours d'assises – accusé	2 408	- 1,9
Cours d'assises – partie civile	3 693	- 4,6
Instruction criminelle – accusé	5 722	- 0,7
Instruction criminelle – partie civile	4 457	- 1,9
Procédures correctionnelles	276 001	- 1,4
Tribunal correctionnel – prévenu	154 370	- 0,5
Tribunal correctionnel – partie civile	32 010	- 4,0
Instruction - prévenu [y compris mineur]	85 730	- 1,7
Instruction - partie civile	3 891	- 9,0
Juges des enfants et tribunaux pour enfants	56 417	- 3,0
Procédures contraventionnelles	4 917	- 1,0
Contrôle de l'enquête de police judiciaire, application des peines, mesures alternatives aux poursuites	28 831	+ 7,4
Non renseigné	318	<i>ns</i>

Source : SDSE, répertoire de l'aide juridictionnelle

LA JUSTICE ADMINISTRATIVE

Les moyens en 2011

	Montants[Mo] 2011	Évolution [%] 2011/10
Crédits de paiement	338,0	+ 5,0
Dépenses de personnel [titre II]	275,95	+ 6,0
Fonctionnement, investissement, interventions [autres titres]	51,30	+ 2,4
Frais de justice	10,75	- 8,5

Activité des juridictions administratives en 2010

	Conseil d'État	Cours administratives d'appel	Tribunaux administratifs *
Requêtes			
Affaires enregistrées **	9 374	27 408	175 377
Évolution 2010/09 en %	- 3,8	- 2,3	+ 1,8
Affaires réglées	9 942	27 784	187 061
Évolution 2010/09 en %	- 0,4	- 1,5	- 0,1
Affaires en instance au 31 - 12 - 2010	7 284	28 831	173 246
Évolution 2010/09 en %	- 8,0	+ 0,1	- 6,2
Délai d'écoulement du stock [en mois]	9,0	12,5	11,1
Rappel délai 2009	9,5	12,3	11,8

Activité des cours administratives d'appel en 2010

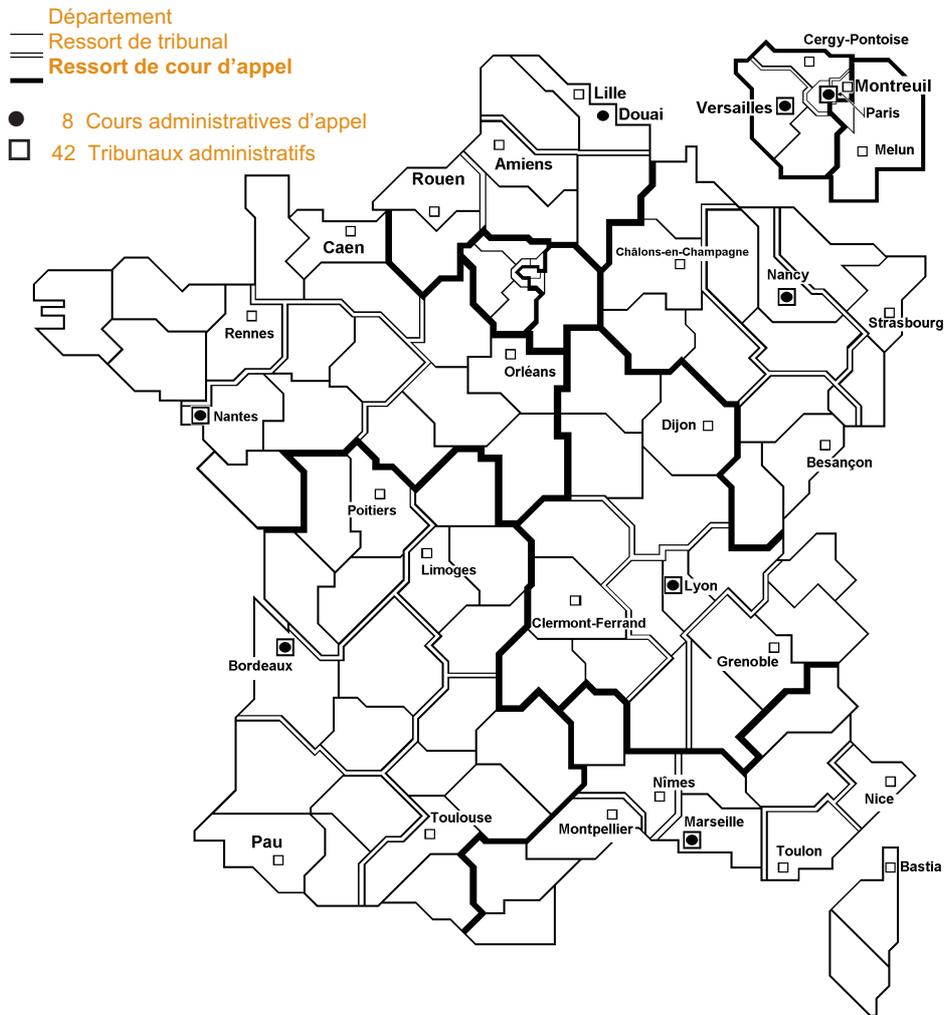
Cours	Affaires enregistrées **	Affaires régérées	Affaires en instance au 31-12-2010
Bordeaux	3 182	3 180	2 398
Douai	1 682	1 820	1 252
Lyon	2 916	3 442	2 680
Marseille	4 729	4 510	7 858
Nancy	2 047	2 060	1 657
Nantes	2 687	2 411	2 354
Paris	5 964	6 361	6 297
Versailles	4 201	4 000	4 335
Toutes cours administratives d'appel	27 408	27 784	28 831

* Y compris les collectivités d'outre-mer

** Plusieurs requêtes fondées sur un même texte peuvent être regroupées en une seule affaire

Source : Conseil d'État, rapport public 2010

Compétence territoriale des juridictions administratives [01 – 01 – 2011]



Tribunaux administratifs d'outre-mer :

Basse-Terre	Saint-Denis-de-la-Réunion
Cayenne	Mamoudzou
Fort-de-France	
Saint-Barthélemy	Nouméa
Saint-Martin	Mata-Utu
Saint-Pierre et Miquelon	
	Papeete

L'INDEMNISATION EN MATIÈRE DE DÉTENTION PROVISOIRE

■ Activité des premiers Présidents de cour d'appel en matière de réparation des détentions provisoires	2010	Évolution 2010/09 [%]
Nombre de requêtes reçues	540	- 6,3
Nombre de décisions rendues	577	- 1,4
Indemnisation	470	- 8,0
<i>Taux d'indemnisation</i>	81 %	- 6,7
<i>Montants versés [en Mo]</i>	8,41	- 10,1
Rejets, irrecevabilité et autres	99	+ 33,8
Nombre d'affaires en cours	525	+ 3,8
■ Commission nationale de réparation des détentions provisoires		
Nombre de recours	90	+ 20,0
Nombres de décisions rendues	79	- 1,3
<i>Rejet, irrecevabilité et autres</i>	35	+ 6,1
<i>Réformation</i>	44	- 6,4
Délai moyen de jugement (en mois)	7,5	+ 4,2
Montants versés [en Mo]	2,37	+ 52,9
Durée moyenne des détentions provisoires indemnisées [en jours]	302	+ 1,7
Nombre d'affaires en cours	22	+ 57,1
Source : Rapport annuel de la Cour de cassation		

LES VICTIMES D'INFRACTION

L'indemnisation des victimes – CIVI –	2010	Évolution 2010/09 [%]
Nombre de dossiers ouverts	20 599	- 2,7
Nombre de décisions rendues	23 527	+ 1,6
Montants accordés par les CIVI [Mo]	236,0	- 3,3
Nombres de demandes d'indemnisation à traiter au 31-12-2010	15 013	+ 4,3

Les associations d'aide aux victimes	Évolution à champ constant	
Nombre d'associations *	174	
Nombre de saisines des associations	258 775	+ 1,6
<i>en matière civile</i>	71 778	+ 4,9
<i>en matière pénale</i>	186 997	+ 0,4
Nombre de personnes aidées	306 185	- 1,1

* 162 associations ont répondu sur leur activité en 2010

Source : SDSE, cadres du parquet, enquête auprès des associations de victimes

L'ACCÈS AU DROIT

- 96 Conseils départementaux de l'accès au droit [lois du 10-07-1991 et du 18-12-1998]
- 129 Maisons de justice et du droit
- 47 Antennes de justice

Source : SADJAV

LES AUXILIAIRES DE LA JUSTICE

- 437 Associations dans le secteur pénal
[aide aux victimes, enquêtes sociales rapides, enquêtes de personnalité, contrôles judiciaires socio-éducatifs et médiations pénales, ...]
- 1 810 Conciliateurs de justice
- 53 744 Avocats
 - 99 Avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation
 - 430 Avoués près les cours d'appel
 - 233 Greffiers de tribunal de commerce
- 3 237 Huissiers de justice
- 115 Administrateurs judiciaires
- 312 Mandataires liquidateurs
- 9 147 Notaires
- 403 Commissaires - priseurs judiciaires

Source : DACS, bureau de la prospective et de l'économie des professions

Activité des conciliateurs de justice

	2010	Évolution 2010/09 en %
Nombre de saisines	130 715	+ 4,7
Nombre d'affaires conciliées	75 919	+ 5,4
<i>Taux de conciliation</i>	58,1 %	

Source : SDSE, enquête conciliateurs

Liste des sigles et abréviations utilisés

AEMO	Action éducative en milieu ouvert
AJ	Aide juridictionnelle
APJ	Agent de police judiciaire
ASE	Aide sociale à l'Enfance
CARPA	Caisse des règlements pécuniaires des avocats
CH Com	Chambre commerciale (d'un tribunal de grande instance)
CIVI	Commission d'indemnisation des victimes d'infraction
CPH	Conseil de prud'hommes
CRPC	Comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité
DAP	Direction de l'Administration pénitentiaire
DACG	Direction des Affaires criminelles et des grâces
DACS	Direction des Affaires civiles et du Sceau
DPJJ	Direction de la Protection judiciaire de la jeunesse
IOE	Investigation et orientation éducative
JAF	Juge aux affaires familiales
JAP	Juge de l'application des peines
JE	Juge des enfants
JEX	Juge de l'exécution
JLD	Juge des libertés et de la détention
JP	Juridiction de proximité
JRLC	Juridiction régionale de la libération conditionnelle
LOLF	Loi organique relative aux lois de finances
OMP	Officier du ministère public
OPJ	Officier de police judiciaire
PLF	Projet de loi de finances
PV	Procès-verbal
SADJAV	Service de l'Accès au Droit et à la Justice et de l'Aide aux Victimes
SCICOM	Service central de l'Information et de la Communication
SDSE	Sous-direction de la Statistique et des Études
SHON	Surface hors œuvre net
TASS	Tribunal des affaires de sécurité sociale
TC	Tribunal de commerce
TCI	Tribunal du contentieux de l'incapacité
TE	Tribunal pour enfants
TGI	Tribunal de grande instance
TGI cc	Tribunal de grande instance à compétence commerciale
TI	Tribunal d'instance
TIG	Travail d'intérêt général
TMC	Tribunal mixte de commerce
TP	Tribunal de police
TPI cc	Tribunal de première instance à compétence commerciale
TPS	Tutelle aux prestations sociales
TSA	Tribunal supérieur d'appel
e	Donnée estimée
nd	Donnée non disponible
ns	Donnée non significative

Plus d'informations sur le site du Ministère de la Justice et des Libertés

<http://www.justice.gouv.fr>

“CHIFFRES - CLÉS DE LA JUSTICE”

Brochure annuelle qui rassemble les principaux chiffres sur les moyens et l'activité de la Justice

Disponible sur le site du ministère de la Justice et des Libertés

[Collection "Chiffres-clés de la Justice"](#)

Ministère de la Justice et des Libertés, Sous-direction de la Statistique et des Études
13, place Vendôme - 75 042 Paris Cedex 01 - Télécopie 01 44 77 66 50

“INFOSTAT JUSTICE”

Un thème analysé en quatre pages de commentaires et tableaux simples, accessibles à tous publics, en prise avec l'actualité.

- | | |
|--|---|
| 114. 20 ans de condamnations pour crimes et délits. | 107. Les condamnations prononcées en 2008. |
| 113. Les maisons de Justice et du Droit et leurs usagers. | 106. L'adoption simple et plénière en 2007 : des projets différents. |
| 112. La satisfaction des victimes de délits suite au jugement de leur affaire : quels facteurs explicatifs ? | 105. Les affaires prud'homales en 2007 |
| 111. Les victimes de délits et le jugement de leur affaire : entre satisfaction et incompréhension. | 104. Les divorces prononcés de 1997 à 2007 |
| 110. Se déclarer victime : de l'atteinte subie au dépôt de plainte. | 103. Les condamnations de personnes morales. 2005 |
| 109. Les avocats : une profession en expansion qui se féminise. | 102. L'appel des décisions des cours d'assises : conséquences sur la peine |
| 108. Condamnés de 2007 en état de récidive ou de réitération. | 101. L'activité pénale des parquets en 2007 |
| | 100. L'appel des décisions des cours d'assises : conséquences sur la déclaration de culpabilité |
| | 99. Les admissions à l'aide juridictionnelle en 2006 |

Disponible sur le site du ministère de la Justice et des Libertés : [Collection "Infostat Justice"](#) et à la Sous-direction de la Statistique et des Études.

Adresser votre demande d'abonnement à :

Ministère de la Justice et des Libertés, Sous-direction de la Statistique et des Études
13, place Vendôme - 75 042 Paris Cedex 01 - Télécopie 01 44 77 66 50

“ANNUAIRE STATISTIQUE DE LA JUSTICE”

Un ouvrage de référence et de synthèse sur l'évolution de l'ensemble des phénomènes juridiques et judiciaires

Disponible sur le site du ministère de la Justice et des Libertés :

[Collection "Annuaire statistique de la Justice"](#)

Pour commander, adresser votre chèque [50] libellé à l'ordre de :

« M. L'agent comptable de la Documentation française »

à : La Documentation française

124, rue Henri Barbusse - 93 308 Aubervilliers CEDEX - Tél. : 01 40 15 70 00 - Télécopie : 01 40 15 68 00
